

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION  
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle  
Bureau international



(43) Date de la publication internationale  
12 juin 2003 (12.06.2003)

PCT

(10) Numéro de publication internationale  
WO 03/047596 A2

(51) Classification internationale des brevets<sup>7</sup> :  
A61K 31/60, A61P 17/06, A61K 35/60

(21) Numéro de la demande internationale :  
PCT/FR02/04085

(22) Date de dépôt international :  
28 novembre 2002 (28.11.2002)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :  
01/15754 6 décembre 2001 (06.12.2001) FR

(71) Déposants et

(72) Inventeurs : BRONNERT, Margaret [FR/FR]; 23, rue  
de Sommedieue, F-55100 Haudainville (FR). BAUCHET,  
Nicole [FR/FR]; 6, rue de Pompey, F-54670 Custines (FR).

(74) Représentant commun : BRONNERT, Margaret; 23,  
rue de Sommedieue, F-55100 Haudainville (FR).

(81) États désignés (national) : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ,  
BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ,  
DE, DK, DM, DZ, EC, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM,  
HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK,  
LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX,  
MZ, NO, NZ, OM, PH, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI,  
SK, SL, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VN,  
YU, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (régional) : brevet ARIPO (GH, GM, KE,  
LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), brevet  
eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet  
européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI,  
FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE, SK, TR), brevet  
OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML,  
MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

— sans rapport de recherche internationale, sera republiée  
dès réception de ce rapport

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abrévia-  
tions, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et  
abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de  
la Gazette du PCT.

(54) Title: OINTMENT FOR SOOTHING DERMATITIS

(54) Titre : POMMADE POUR SOULAGER LES DERMITES

(57) Abstract: The invention concerns a greasy ointment of animal origin for relieving skin itching and irritation caused by dermatitis, atopic eczema and psoriasis, skin dryness and hyperkeratinosis. Existing ointments and creams consist mainly of plant and/or mineral constituents. Said ointment is different from others by its animal constituents: 90 to 95 % of lipids (triglycerides) derived from duck internal subcutaneous fat and 5 to 10 % of polyunsaturated fatty acids (omega 3) and vitamins A, D and E derived from cod liver oil. It does not contain any constituents known for their secondary effects. Its easy absorption by the skin enables fast relief of the symptoms of said diseases while gradually enhancing skin condition.

(57) Abrégé : Pommade grasse d'origine animale destinée à soulager les démangeaisons et irritations de la peau dues aux dermites, eczéma atopique et psoriasis, sécheresse cutanée et hyperkératinose. Les pommades et crèmes existantes sont composées majoritairement d'éléments végétaux et/ou minéraux. Cette pommade se différencie des autres par ses constituants d'origine animale : 90 à 95% de lipides (triglycérides) provenant de la graisse sous-cutanée et interne de canard et 5 à 10% d'acides gras polyinsaturés (oméga 3) et vitamines A, D, et E provenant de l'huile de foie de morue. Elle ne contient pas d'éléments connus pour leurs effets secondaires. Sa facilité d'absorption par la peau fait qu'elle soulage rapidement les symptômes des affections mentionnées tout en améliorant progressivement l'état de la peau.



WO 03/047596 A2

## Pommade pour soulager les dermatites

La présente invention concerne une pommade destinée à être appliquée sur la peau de personnes souffrant de dermatites, sécheresse cutanée, hyperkératinose, eczéma atopique et psoriasis.

Les pommades et crèmes existantes ont une approche médicamenteuse aux dermatites et sont composées en majeure partie d'éléments d'origine végétale et / ou minérale et contiennent parfois des éléments non dépourvus d'effets secondaires. Les dermatites, sources de démangeaisons et irritations intenses sont souvent récurrentes et résistantes aux traitements.

La pommade proposée est formulée à partir de lipides 100% d'origine animale ; d'une part des lipides neutres (triglycérides) provenant des graisses de canard et d'autre part des acides gras polyinsaturés, oméga 3 et les vitamines A, D, et E provenant de l'huile de foie de poisson. L'huile de foie de morue purifiée utilisée présente l'analyse suivante : pour 10ml :

Oméga 3	- EPA	828 mg
	- DHA	736 mg
Vitamines	A	4000 I.U
	D	400 I.U
	E	10 I.U.

Ceci donne une pommade grasse présentant une affinité avec la peau qui l'absorbe très vite ce qui facilite l'application même sur des surfaces étendues. Les démangeaisons et irritations sont rapidement atténuées. L'état de la peau se trouve progressivement amélioré. Après l'application, il reste une pellicule protectrice qui prévient le dessèchement.

Il est possible que l'effet d'apaisement provienne d'un élément présent dans la graisse de canard et encore non identifié.

La pommade ne contient pas d'éléments connus pour leurs effets secondaires ce qui est important dans les cas de traitements prolongés ou sur les zones sensibles, autour des yeux, la bouche, notamment chez les enfants.

Les odeurs des composants se neutralisent l'une l'autre en grande partie sans traitement particulier. Toutefois un parfum peut-être envisagé sous forme d'une huile essentielle non irritante pour la peau.

5 La pommade est réalisée à partir de :

- 90 à 95% de graisse de canard sous cutanée et interne fondue à basse température (50° c maximum), suffisante pour faire fondre la graisse sans la brûler. L'huile obtenue est filtrée.

10 - 5 à 10% d'huile de foie de morue incorporée et bien mélangée à l'huile de canard refroidie mais pas figée.

Il est possible d'améliorer l'aspect cosmétique de la pommade en incorporant à froid de l'eau distillée.

15

Les graisses d'autres espèces que le canard, dont la particularité est la résistance au froid, peuvent être utilisées. L'huile de foie d'autres espèces de poisson peut être utilisée si les analyses démontrent une similitude dans leurs composants. Les proportions ne sont pas limitatives mais semblent être optimales.

20

Fabriquée de façon artisanale, sans conservateur, la pommade se conserve plusieurs semaines au réfrigérateur. Une production à plus grande échelle comporterait un stade de stérilisation avec les précautions usuelles pour préserver les vitamines. Ceci permettrait une longue conservation à température ambiante avant ouverture du pot.

25

Cette pommade est destinée au soulagement des démangeaisons et irritations de la peau lors de dermites, eczéma atopique et psoriasis, sécheresse cutanée et hyperkératinose et à l'amélioration progressive de l'état de la peau.

## REVENDICATIONS

5

1) Pommade grasse caractérisée par son contenu en lipides : 100% animale, élaborée à partir de graisse (sous-cutanée et interne) de certaines espèces d'oiseaux génétiquement résistants au froid (anatidés) et d'huile de foie de poisson ; pommade destinée à soulager les démangeaisons et irritations de la peau dues aux dermatites, 10 eczéma atopique et psoriasis, sécheresse cutanée et hyperkératinose.

2) Pommade selon la revendication 1 caractérisée en ce que les lipides d'origine animale proviennent du canard.

15 3) Pommade selon les revendications 1 et 2 caractérisée en ce que les lipides d'origine animale sont élaborés en faisant fondre les graisses de canard à basse température (50° c maximum).

20 4) Pommade selon la revendication 3 caractérisée en ce que le constituant huile de foie de poisson est incorporé après filtration et refroidissement de la graisse de canard.